



Chazé-sur-Argos

Sommaire

INFOS PRATIQUES	2
VIE MUNICIPALE	7
VIE SCOLAIRE	14
VIE ASSOCIATIVE	20
VIE SOCIALE	25
ABC SIC SYNDICATS	28
DIVERS	35

Bulletin communal

Décembre 2021

Coordonnées Mairie :

Tél. : 02 41 61 41 82

e.mail : mairie.chazesurargos@wanadoo.fr

Site internet : www.sic-candeen.fr

Commune adhérente à l'application Intramuros

Agence Postale Communale :

Tél. : 02 41 26 01 95

Accès à la Mairie :

Une sonnette est installée sur le côté de la mairie pour permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder au secrétariat. N'hésitez pas à vous en servir !

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi..... de 8h à 12h30

Mardi..... de 8h à 12h30

Mercredi..... de 8h à 12h30

Jeudi..... de 8h à 12h30

Vendredi..... de 8h à 12h30

1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} Samedi..... de 8h30 à 11h30

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Tél : 02.41.26.65.27 – A l'école Alexandre Jardin

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30

(un quart d'heure supplémentaire à la demande)

Encadrants : Sabine LEFEBVRE et Agnès AUGÉUL

ACCUEIL DE LOISIRS

Tél : 02.41.26.65.27

CANTINE SCOLAIRE

Salle du Rocher - Tél. : 02.41.61.49.17

OFFICE DE TOURISME DE L'ANJOU BLEU

Place du Port – 49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU

Tél : 02 41 92 86 83

E-mail : officedetourisme@anjoubleu.com

Site : <http://tourisme-anjoubleu.com/>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

DECHETTERIE

La Lande de Noaillon - Tél. CHAZE : 06.89.73.29.87

Horaires d'ouverture :

Hiver (de novembre à mars) :

Lundi.....de 9h à 12h

Mercredi et Samedi de 13h30 à 17h

Été (d'avril à octobre)

Lundi.....de 9h à 12h

Mercredi et Samedi de 13h30 à 18h30

TRESORERIE DE SEGRE

Tél: 02.41.94.61.20

CORRESPONDANTS PRESSE

• *Courrier de l'Ouest* – MAROL Dominique

Tél : 06 63 27 44 78 / 02 41 26 31 18

E-mail : dominique.marol49@orange.fr

• *Ouest France* – BOUILDE Joseph

Tél : 06 86 07 03 38 / 02 41 92 00 01

E-mail : joseph.bouilde@wanadoo.fr

• *Haut-Anjou* – JEAN Anne

Tél : 06 48 44 53 06

E-mail : helanna973@gmail.com

ESPACE SOCIO-CULTUREL – MAISON FRANCE SERVICES

1, avenue Firmin Tortiger – 49440 CANDE

Tél. : 02.41.94.19.40

E-mail : accueilsc@sic-candeen.fr www.sic-candeen.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi : de 9h à 13h et de 13h45 à 17h30

Mardi et mercredi : de 9h à 13h

MAISON DE L'ENFANCE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « L'ÎLOT CALIN » RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

13, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - CANDE

Tél : 02.41.92.49.81

E-mail : multiaccueil-cande@petite-enfance-49.org

Permanences (uniquement sur rendez-vous) :

Mardi.....15h à 19h

Jeudi.....15h à 18h

et possibilité de rendez-vous.....de 18h à 19h

Vendredi 9h30 à 13h30

ASSISTANTES MATERNELLES AGREÉES

• *CHOUET Véronique*

32, rue du Val d'Argos - Tél. 02.41.61.05.02

• *COQUILLON Elise*

4 bis, rue des Chênes - Tél. 02.41.92.32.09

• *FEBVAY Stéphanie*

6, rue de la Clé des champs - Tél. 02.41.94.47.89

• *LECLERC Anita*

19, allée du Rocher - Tél. 02.41.61.45.76

• *MURY Nolwen*

5, rue Clos du Moulin - Tél. 06.78.99.84.27

• *TRILLOT Mireille*

8, rue des Acacias - Tél. 02.41.61.47.11

LOCATION TABLES ET BANCS – TARIFS 2022

	Table (l'unité)	Bancs (par 2)	Forfait transport dans l'agglomération
Particuliers de la commune	4€	4€	20€
Particuliers et associations hors commune	6€	6€	20€
Forfait de 50€ pour le transport dans l'agglomération			

PHOTOCOPIES – TARIFS 2022

	Format A4 (le tarif sera multiplié par deux pour le recto-verso)		Format A3 (le tarif sera multiplié par deux pour le recto-verso)	
	Noir et blanc	Couleurs	Noir et blanc	Couleurs
Particuliers	0,30 € l'unité	0,35 € l'unité	0,40 € l'unité	0,50 € l'unité
Associations	0,20 € l'unité	0,25 € l'unité	0,30 € l'unité	0,40 € l'unité
Pour la paroisse, gratuité des photocopies à condition de fournir le papier				

CONCESSION – TARIFS 2022

Cimetière :	Columbarium :
15 ans.....75 €	1 case pour 15 ans.....400 €
30 ans.....150 €	1 case pour 30 ans.....650 €
50 ans.....200 €	

DROIT DE CAPTURE ET DE GARDE DES CHIENS ERRANTS

Pour la capture et la garde des animaux errants :

- Première capture : 25 €.
- Frais de garde : 10 €/jour.

Chaque capture suivante d'un animal appartenant au même propriétaire, quel que soit le temps écoulé entre deux captures sera facturée 50 €.

LISTE DES ARTISANS ET DES COMMERCANTS

ARGOS DEPANNAGES PAUMIER Bruno	Dépannage, entretien, rénovation, plomberie- chauffage, électricité, domotique	3, rue des Chênes	Tél : 06.08.01.59.30 paumierbruno@orange.fr
ARTISTE PEINTRE Véronique JUBEAU	Rénove – Répare Objets divers : Bas reliefs, cadres anciens, sculptures céramiques, petits vitraux, Argenteries, Bijoux, Jouets en bois, Poupées...	2, allée du Rocher	Tél : 06.79.35.36.06
AU GRE DE NOS FANTAISIES MAUDET Cathia	Ateliers créatifs	3, rue du Haut Anjou	Tél : 02.41.26.04.47
AUGEUL Agnès	Esthéticienne à domicile	1, allée du petit Champ	Tél : 02.41.92.89.79 Port : 06 79 37 27 79 agnes.augeul@orange.fr
AUGEUL Martial	Electricien Plombier Chauffagiste	1, allée du petit Champ	Tél : 02.41.61.96.07 Port : 06 89 02 14 45 martial.augeul@wanadoo.fr
BAR-RESTAURANT La Petite Auberge Chazéenne		11, place Saint Julien	Tél : 02 41 26 20 99
BOISNEAU Claude « Angrie Jardin »	Entretien parcs et jardins	20, rue Pierre du Bellay	Tél/Fax : 02.41.61.20.66 claud.boisneau@wanadoo.fr
BOUCAULT Sylvie	Coiffure mixte	2, rue du Prieuré	Tél : 02.41.61.45.64
BOUVRY Alain	Aménagement, Rénovation, Agencement, Isolation, Placo, Menuiserie extérieure, Rénovation salle de bain et cuisine	14, rue des Acacias	Tél : 02.41.94.47.71 bouvryalain49@gmail.com site : alain-bouvry.com
CHARLES Patrick	Plomberie, électricité, chauffage, domotique	ZA les Buissonnets	Tél : 02.41.94.46.28
CHATEAU DES PELTRAIES	Dîner-spectacle Spectacles sous toutes formes	Les Peltraies	Tél : 02.41.61.49.00 Fax : 02.41.61.44.63 chateau-des-peltraies@wanadoo.fr
CLIMAT.ELEC	Electricité, chauffage/ climatisation, pompe à chaleur, installation frigorifique, cuisines professionnelles	28, rue du Prieuré	Tel : 02.41.26.78.56 Port : 06.63.61.88.65 climat-elec@orange.fr site : www.climat-elec.fr
S.A.S CONSTRUCTIONS TRILLOT	Construction, charpente	Route de Vern d'Anjou	Tél : 02.41.26.02.60 Fax : 02.41.26.02.61 trillot@wanadoo.fr site : www.constructions-trillot.com
C.U.M.A DE L'ARGOS DEROUET Sébastien		18, rue du Prieuré	Tél : 02.41.92.02.61
DRAGAGE DU VAL DE LOIRE	Sablière	Les Peltraies	Tél : 02.41.94.93.34 Fax : 02.41.94.91.57
FRAP à DOM BLANDIN Paméla	Solutions administratives (secrétariat - gestion)	8 rue Pierre du Bellay	Port. : 06.32.90.71.17
EurI GARDEREAU Maçonnerie	Maçonnerie générale, Ravalements, agrandissement Aménagement, restauration	34, rue de la Violaie	Tél : 06 22 29 82 84 gardereaunicolas@yahoo.fr

GAVALAND Fabrice et Carole	Boulangerie, pâtisserie	5, place St Julien	Tél : 02.41.61.40.26
S.A.R.L. GUILLEUX Gérard	Peinture	Rue de la clé des champs	Tél : 02.41.61.40.85 Fax : 02.41.61.42.20
L'ASSIETTE FLEURIE	Location de vaisselle vintage		Tél. : 06 83 08 74 08 Site : www.lassiettefleurie.com
LA PETITE PEPINIERE Grégory Faupin	Scions d'arbres fruitiers bio Vente sur place	Les Tesnières	Tél. : 07.82.79.45.41 gregory.faupin@lapetitepepiniere.fr site : www.lapetitepepiniere.fr
LEBLANC TRADITION	Taille de pierre et maçonnerie	L'Ergouère	Tél : 09 74 56 49 27 Site : www.leblanc-tradition.fr
LE CHAMP LIBRE Atelier Anne PEIGNE	Animation artistique Et Art-thérapie	Les Tesnières	Tél : 06.72.90.53.25 lechamplibre@yahoo.com site : www.lechamplibre49.fr
S.A.S LES JARDINS DE CHAZE	Vente d'arbustes	Le Bois	Port: 06.81.62.57.26
S.A.R.L. LESURTEL Jean-Claude	Couverture, zinguerie	29, rue de la Violaie	Tél : 02.41.61.44.46 Fax : 02.41.61.49.07
E.U.R.L. LESURTEL Franck	Couverture, zinguerie	ZA les Buissonnets	Tél : 02.41.92.98.41 Fax : 02.41.61.23.90 francklesurtel49@orange.fr
MAKSE PHOTOGRAPHE	Studio photo : portrait, boudoir, couples, family box	10 place Saint Julien	Sur rendez-vous Tél : 06 83 32 93 10 Site : www.makse.photo
MAUDET Olivier et Cathia	B&B Chambres d'Hôtes « Les Rêveries » avec petit déjeuner compris	1 rue de la Croix Marie	Tél : 02 41 26 04 47 www.facebook.com/lesreveriesdelargos/
MR Maintenance Ramonage	Ramonage tous types de conduits	4, rue du 19 mars 62	Port : 06.60.10.65.06
NATH'CROQ PRESSOIRIER Nathalie	Pension chiens et chats Vente d'aliments naturels pour chiens et chats Toilettage - Conseils	La Mauvaisinaie	Port : 06 43 17 41 90 nathcroq@gmail.com
ROLLET Hubert	Négociant éleveur bovins	16, rue de la Croix Marie	Tél : 02.41.61.40.57 hubert.rollet@gmail.com
ROUGER CONCEPTION	Dessinateur et Maître d'Oeuvre	2 ter rue des Chênes	Port : 06 67 67 36 00 Rouger.conception@gmail.com
RPSOLS CONCEPT	Rénovation et neuf Ravalement de façade Traitement de toiture Décoration intérieure Revêtements sols et murs Menuiserie intérieure et extérieure	22, allée du Rocher	Port : 06.67.53.88.97 rpsolsconcept@gmail.com
TEMPLE Jean-Yves	Menuiserie	ZA les Buissonnets	Tél : 02.41.61.13.02
TERRENA	Coopérative agricole	Route de Gené	Tél : 02.41.61.40.23 Tél : 02.41.61.43.92

Si vous constatez une erreur ou un oubli, veuillez le signaler au secrétariat de la Mairie. Merci.

MAISON COMMUNE DE LOISIRS : TARIFS 2022

		Commune	Hors Commune
1 Salle annexe 72 personnes assises	1 ^{ère} tranche (environ 4-5 h) : Vin d'honneur, réunion	30	45
	2 ^{ème} tranche (environ 10 h) : journée ou fin d'après-midi + soirée	58	92
	3 ^{ème} tranche : journée + soirée	125	200
	Deux jours consécutifs	165	250
2 Grande salle 152 personnes assises	1 ^{ère} tranche (environ 4-5 h) : Vin d'honneur, réunion	58	90
	2 ^{ème} tranche (environ 10 h) : journée ou fin d'après-midi + soirée	115	180
	3 ^{ème} tranche : journée + soirée	230	345
	Deux jours consécutifs	290	450
Ensemble 1 + 2	1 ^{ère} tranche (environ 4-5 h) : Vin d'honneur, réunion	85	130
	2 ^{ème} tranche (environ 10 h) : journée ou fin d'après-midi + soirée	180	280
	3 ^{ème} tranche : journée + soirée	310	475
	Deux jours consécutifs	410	625
Cuisine + vaisselle	Utilisation pour une journée maxi	50	75
	Deux jours consécutifs	75	115
	<u>Spectacle Théâtre des Saules</u> 1 ^{ère} séance : gratuite Séances suivantes : 100 euros		

Tarifs applicables commune et hors commune :

- **Grande salle** : Location sono/écran /micro par jour : 16 Euros
- **Chauffage** : 10 % du montant total de la réservation (du 1er Novembre au 31 Mars). Gratuit pour le Théâtre.
- **Arrhes** : Grande salle : 50 Euros / Salle Annexe : 20 Euros / Ensemble : 70 Euros
(Encaissés à réception du chèque et non rendus en cas d'annulation de la réservation).
- **Caution d'utilisation (à remettre à la remise des clés)** :
Grande salle : 500 Euros Salle annexe : 200 Euros
- **Caution ménage pour les associations occupant la salle à titre gratuit** :
Grande salle : 100 Euros Salle annexe : 50 Euros

(le tarif Commune ne s'applique pas aux personnes habitant la commune qui réservent la salle dans leur nom et pour le compte d'un tiers résidant hors commune)

Mot du Maire

Chers concitoyens,

L'année 2021 se termine. Doucement, la vie sociale reprend mais nous devons rester collectivement vigilants : la COVID est toujours présente. Le vaccin, les gestes et protocole sanitaire sont toujours d'actualité et nous protègent les uns les autres.

Cette année a pourtant fait l'objet de différentes réalisations :

- **Le lancement des études de zones potentielles de projets éoliens** : en début d'année, le promoteur RWE a sollicité notre consentement pour le lancement des études sur diverses zones de la commune (études de sol, faune, flore, paysagère...) afin d'installer, si résultats favorables, des éoliennes. Dès le début, nous avons choisi de concerter la population. Après un sondage réalisé le dimanche 3 octobre, nous avons répondu par la négative à leur demande. Je remercie encore tous les électeurs de s'être déplacés pour exprimer leur opinion et ainsi orienter l'avis du Conseil Municipal.

- **Travaux** : La municipalité a terminé l'aménagement de l'ancien bâtiment TERRENA en atelier municipal, a rénové l'appartement locatif 1 Place de la Fontaine ainsi que la toiture du préau de la salle du rocher, les passerelles aux bords de l'Argos, l'espace jeux du lotissement du Clos du Moulin, l'installation de cabanes de touches sur le terrain de foot...

Avec l'aide des bénévoles du Cercle Saint Joseph, la salle Saint Joseph a été remise au goût du jour et en conformité. Je remercie chaleureusement ces bénévoles pour leur engagement.

Nous avons également rajouté un busage rue de la Clé des Champs afin d'éviter les inondations récurrentes sur cette route.

- **Aménagement du territoire** : l'année 2021 a été rythmée par les travaux concernant le déploiement de la fibre, les 3/4 de la commune sont actuellement éligibles. Nous continuerons nos démarches d'élagages et d'un nouvel adressage l'année prochaine afin de couvrir l'ensemble du territoire.

Le lotissement de la Boivinière a également démarré, une consultation des entreprises sera lancée pour la deuxième tranche ainsi qu'une voie piétonne le long de la rue des Moissons.

Enfin, les jeunes de notre commune ont pu installer leur Conseil Municipal de Jeunes. Motivés et intéressés, nous avons hâte de travailler ensemble sur de nombreux projets (City stade, actions intergénérationnelles ou communales, environnement...)

Oui, les journées bien chargées de l'année 2021 sont maintenant tournées, mais celles, blanches de 2022 s'offrent à nous. Que ce soit nous élus, agents de la municipalité, bénévoles... Ensemble, notre volonté et notre capacité collective à réagir, à fédérer autour de divers projets et à trouver des solutions face à tous les changements apparus dans nos vies, sont porteuses d'espoir.

Très belle année 2022 à tous.

Votre Maire,
Françoise COUÉ

ETAT-CIVIL :

Naissances :

DUBREIL Arthur le 31 décembre 2020
 SAINT CHARLES Léony le 31 janvier 2021
 BEILLAUX Marius le 17 mars
 LEBLANC Soren le 21 mars
 COURTIN CABRAL Ana le 6 avril
 SAUDRAIS HOCDÉ Alizée le 2 juillet
 PRODHOMME Julia le 9 juillet
 MOUSSEAU Ambre le 15 juillet
 BOURGIER Arthur le 23 juillet
 BOURGIER Alexandre le 23 juillet
 JOUNY RIVIER Castiel le 1^{er} août
 POUTIER Célestine le 2 septembre
 FAUPIN PEIGNÉ Ysaëlle le 15 octobre
 AVRILLAULT Marcel le 20 octobre
 BASTIDE LONGUEVILLE Taïs le 24 octobre
 BOUTEILLER Cléa le 30 novembre



Décès :

CHAUVEAU Elise née THÉTAS le 7 janvier
 BOURGEOIS Marie née TUSSEAU le 9 janvier
 ALLARD François le 14 janvier
 OGER Bernard le 10 mars
 ALLARD Charles le 27 mai
 GACHOT Juliette née PRODHOMME le 14 août
 COURTIN Pierre le 16 septembre
 GOHIER Paulette née BESSON le 23 octobre
 MICHEL Hubert le 27 octobre
 DUBIÉ Gabrielle née BARBOT le 3 novembre
 REUILLON Jacky le 6 novembre
 RONDEAU Jeanne née GUIMARD le 18 novembre



Mariages :

GAUTIER Benoît et CORBET Mélissa le 29 mai
 HUGON Frédéric et REBOUX Angélique le 5 juin
 GUILLEUX Gérard et BEDEAU Madeleine le 9 juin
 GUEMAS Guillaume et GUILBAULT Ophélie le 26 juin
 NOEL Thibaud et TARAKANOVA Olga le 10 juillet
 BOUIS Gaëtan et JOLIVET Sandrine le 28 août
 DESBOIS Fabrice et BOISARD Sandrine le 4 septembre
 MAZZALOVO Anthony et COCHEREAU Mylène le 4 septembre



COMMISSIONS COMMUNALES 2020 (mis à jour le 5 Juillet 2021)

Commissions Municipales	Finances	Ressources Humaines Dispositif argent de poche	Enfance Jeunesse Famille Conseil de jeunes	Urbanisme Environnement Voirie Agriculture Cadre de vie	Bâtiments communaux Cimetière	Communication Vie associative Site internet Intramuros	Commission d'Appel d'Offres	Commission Communale des Affaires Sociales
Président de droit	COUÉ Françoise	COUÉ Françoise	COUÉ Françoise	COUÉ Françoise	COUÉ Françoise	COUÉ Françoise	COUÉ Françoise	COUÉ Françoise
Vice-Président	TRILLOT Claire	TRILLOT Claire	TRILLOT Claire	MERLET Philippe	LEDUC Stéphane	SIMON Laëtitia	TRILLOT Claire	TRILLOT Claire
Membre	MERLET Philippe	MERLET Philippe	DAMLOUP Danièle	VOISINE Laurent	MERLET Philippe	DAMLOUP Danièle	LEDUC Stéphane (Titulaire)	SIMON Laëtitia
Membre	SIMON Laëtitia	GANDON Angélique	MAUDET Cathia	GALON Julie	BARBIER Frédéric	MAUDET Cathia	GALON Julie (Titulaire)	DAMLOUP Danièle
Membre	DAMLOUP Danièle	HAMARD Florence	ROBERT Magalie	BARBIER Frédéric	ROBERT Magalie	CABRAL Joaquim	BOURDEL Stéphane (Titulaire)	GANDON Angélique
Membre	MAUDET Cathia	HAMARD Florence	HAMARD Florence	BOURDEL Stéphane	BOURDEL Stéphane	BOURDEL Stéphane	MERLET Philippe (Suppléant)	HAMARD Florence
Membre	VOISINE Laurent						VOISINE Laurent (Suppléant)	ROBERT Magalie
Membre	CABRAL Joaquim						CABRAL Joaquim (Suppléant)	Membres hors Conseil Municipal
Membre	GALON Julie							GILET Michel
Membre	BARBIER Frédéric							LESURTEL Annick
Membre	GANDON Angélique							ROBERT M. Joseph
Membre	LEDUC Stéphane							GUILLET Christiane
Membre	ROBERT Magalie							
Membre	HAMARD Florence							
Membre	BOURDEL Stéphane							

■ Responsable

Représentants pour siéger aux réunions de budget de l'Ecole Privée : Titulaire : TRILLOT Claire

Représentant pour siéger aux réunions du conseil de l'école publique : TRILLOT Claire

Suppléant : ROBERT Magalie

LE CCAS au cœur de la cohésion sociale de notre village !

Comme le stipule la loi NOTRe du 7 août 2015, les communes de moins de 1.500 habitants possédant un centre communal d'action sociale (CCAS) peuvent choisir de le conserver ou de le dissoudre. La commune a choisi la seconde option. L'excédent est reporté au budget principal de la commune.

Les différentes actions qui étaient affectées au CCAS sont conservées.

Par conséquent, une commission des Affaires Sociales a été créée pour statuer sur les différents dossiers et conservant ainsi ses membres.

Actions 2021 :

Visite de courtoisie à nos aînés : les membres du CCAS ont rendu une petite visite aux personnes seules de plus de 70 ans et ont ainsi pu leur remettre de jolies cartes de printemps confectionnées par les Enfants de l'Ecole Alexandre Jardin.

Un exemplaire de la « Gazette seniors » a été distribué à tous nos aînés de plus de 70 ans. Cette Gazette est à l'initiative de l'animatrice Seniors du Syndicat Intercommunal Candéen (SIC).

Malgré le contexte sanitaire, il demeure important de conserver ce lien avec nos aînés.



Le plan « Canicule » est déclenché en cas de fortes chaleurs.

Les personnes en situation de fragilité, personnes âgées, handicapées ou isolées peuvent s'inscrire, elles-mêmes ou par l'intermédiaire d'un tiers, auprès de la mairie, afin d'être contactées en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule.

« Canicule info service »

La plate-forme téléphonique « canicule info service » est joignable au numéro suivant :

0 800 06 66 66 accessible du lundi au samedi de 8 h à 20 h

(appel gratuit depuis un poste fixe).

Être aidé en cas de grand froid

Dans la période hivernale, la municipalité recense les personnes vulnérables au froid sur la base du volontariat, dans une démarche similaire à celle du plan canicule.

Ce dispositif concerne les personnes vivant seules à leur domicile, ou les personnes handicapées, qui habitent la commune et désiraient être aidées en cas de déclenchement du dispositif « grand froid ».

Colis de Noël 2021 :

L'action sera reconduite cette année avec quelques petites nouveautés. Nous solliciterons l'aide de nos jeunes Conseillers Municipaux. Ce sont 49 colis (soigneusement préparés par la Boulangerie) qui seront distribués du 20 au 23 décembre, aux personnes vivant seules et âgées de plus de 70 ans ainsi qu'aux personnes qui ont quitté notre commune cette année pour rejoindre un Etablissement d'Hébergement pour personnes âgées.

Repas des aînés

Mercredi 13 octobre sous un soleil automnal, les aînés ont enfin pu se retrouver dans des conditions presque normales (Le PASS sanitaire étant obligatoire) pour le repas qui leur est offert chaque année.

Les tables joliment décorées et préparées par notre équipe de la Commission des Affaires Sociales ont apporté un beau cocktail aux couleurs automnales.

Les enfants des Ecoles ont apporté leur contribution à la décoration des menus.

73 personnes étaient inscrites. L'Ambiance était festive autour de chansons accompagnées par notre accordéoniste Martine.

Le repas était concocté par notre restaurateur de la « Petite Auberge Chazéenne », le dessert et le pain par la Boulangerie Gavaland.

Ces moments font partie de ces instants privilégiés et riches qui rassemblent notre commune et nous rappellent l'importance de nos valeurs.

Restons attentifs et solidaires

Claire TRILLOT



Dispositif « Argent de poche »

Il offre la possibilité à nos jeunes Chazéens âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité en contrepartie d'une indemnisation de 15 €/jour pour 3 heures travaillées. Ils sont encadrés par nos agents.
 Pour cette année, 4 jeunes ont participé au dispositif pour un total de 48 heures. Ils ont réalisé plusieurs missions de désherbage et des petits travaux dans les bâtiments communaux.
 Montant total versé pour l'année à 240 euros.
 Nous les remercions ainsi que les agents qui les ont accompagnés.
 N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant pour participer au dispositif l'année prochaine.



Claire TRILLOT

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN PLACE

Les élections se sont déroulées le dimanche 26 septembre 2021. 9 candidats ont été élus pour un mandat de deux ans.

Il s'agit de :

Bleuenn POIGNANT classe de 3^{ème}

Typhène ANTIER classe de 6^{ème}

Corentin COLAS classe de 4^{ème}

Lina DEROUET classe de seconde

Nolan DEROUET classe de 5^{ème}

Raphaël FEBVAY classe de terminale

Jules PILET classe de 6^{ème}

Maëly ROBERT classe de 3^{ème}

Gabin RUELLE classe de 6^{ème}



La cérémonie d'investiture a eu lieu le 2 octobre en présence de Philippe BOLO, député.

A cette occasion, la charte de l'élu a été rappelée par Madame Le Maire.

Dans les projets des candidats, un des premiers dossiers qui sera étudié est celui du city stade.

L'intergénérationnel est aussi au cœur des préoccupations des jeunes élus.

Les jeunes élus déjà au travail

La première séance plénière du Conseil Municipal des Jeunes s'est déroulée le Vendredi 5 novembre.

Le premier point a été de rappeler le fonctionnement des séances plénières.

Lina DEROUET a été désignée secrétaire de séance. Elle aura pour mission de rédiger le compte-rendu.

Un jeu « brise glace » leur a été proposé au tout début de la réunion afin de les mettre rapidement à l'aise.

Madame le Maire a assisté à la lecture du règlement intérieur qui a été adopté à l'unanimité.

Les jeunes élus ont ensuite réfléchi aux commissions qu'ils souhaitaient mettre en place :

1- *Commission cadre de vie et citoyenneté* : elle se réunira le samedi 18 décembre de 14h à 16 heures.

2- *Solidarité et vie locale* : elle se réunira le mercredi 8 décembre de 14h à 16 h.

Un élu de la Commission Enfance-Jeunesse encadrera chaque commission.



Communication évènements :

Le CMJ se joindra à la commission des Affaires Sociales pour la préparation et la distribution des colis de Noël.

Visite des lieux potentiels du City stade :

Ils se sont rendus ensuite sur les différents lieux potentiels d'implantation du City stade et on réfléchit ensemble aux avantages et inconvénients. Leur choix a été unanime sur l'un de ces lieux.

A l'issue de la réunion, chacun a pu exprimer son ressenti sur ce temps de travail : « heureux » « optimiste » « déterminé ».....

Je tiens à les remercier pour leur engagement et leur participation à la vie de notre commune.

Claire TRILLOT

Ensemble, fleurissons notre village !



La commune de Chazé-sur-Argos organise annuellement son concours gratuit des maisons fleuries ouvert à tous les habitants de la commune, tous les styles et tous les niveaux du débutant au jardinier aguerri sont les bienvenus.



Son but est de valoriser et d'encourager les initiatives privées de fleurissement afin d'offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable et d'embellir notre village.

Les inscriptions s'effectueront tous les ans et pour l'année prochaine avant le 30 avril 2022 en remplissant le formulaire disponible en mairie.

Le règlement intérieur du concours sera consultable en mairie.

Les candidatures sont réparties en 3 catégories (visible de la rue) :

- jardins et/ou potager paysagers
- balcons, fenêtres, façades, murs
- commerce, entreprise, école



Le jury se réserve la possibilité de décerner un prix « coup de coeur » pour des personnes ne s'étant pas inscrites au concours mais dont le jardin s'est fait remarquer par le jury lors de son passage.



Cinq critères seront notés :

- l'aspect général
- la qualité des végétaux
- l'originalité
- la qualité de l'entretien

Les participants seront conviés à une cérémonie pour y découvrir le résultat du concours, repérer leur lot et faire la photo souvenir.

MAISONS FLEURIES

Résultats 2021

FENETRES MURS et COMMERCES :

- 1- Mme Voisine Huguette
- 1- Mme Trillot Ginette
- 2- Mme Cordier Gisèle
- 2- Mr et Mme Carlini Pascal
- 3- Mr et Mme Gavaland Fabrice

MAISONS ISOLEES et FERMES :

- 1- Mr et Mme Choquet Jean-François
- 2- Mme Chauvin Odette
- 3- Mr et Mme Poché David

JARDINS VISIBLES DE LA RUE :

- 1- Mr et Mme Bauland Mickaël
- 2- Mr et Mme Babin Jean-Michel - Mr Neveu et Mme Bonnot Evelyne
- 3- Mr et Mme Deshaies Albert - Mme Leteurtre Claudine - Mr et Mme Augeul Martial
- 4- Mr et Mme Gilet Michel
- 5- Mr et Mme Templé Albert
- 6- Mr et Mme Buret Joseph
- 7- Mr et Mme Couvrant Dominique
- 8- Mme Simon Odette



ECOLE PUBLIQUE ALEXANDRE JARDIN

L'année 2020 2021 a été marquée par les restrictions sanitaires appliquées aux écoles rendant difficile la réalisation de certains déplacements et sorties .

L'équipe pédagogique de l'école Alexandre Jardin a par conséquent taché de repenser le panorama de ses projets, de les adapter aux contraintes, et de les réinventer tout au long de cette année scolaire, afin de *répondre aux besoins qu'éprouvaient leurs élèves de s'ouvrir sur le monde et sur les autres.*

Les choix des projets et actions retenus par les enseignants résultaient donc d'une volonté : de faire vivre à leurs élèves des expériences à une échelle plus locale en renforçant des actions menées dans l'environnement proche (la commune, l'école) de faire se déplacer des intervenants ou artistes à l'école pour ne pas priver les élèves de rencontres enrichissantes, d'encourager, autant que faire se peut, les expériences communément partagées par les 3 classes et de multiplier les situations d'échanges entre elles pour renforcer leur cohésion. Ainsi, face à la limitation des sorties scolaires et du brassage, les actions et projets organisés ont permis d'apporter, comme le témoignent les cadres ci dessous, une véritable dynamique d'école que les restrictions tendaient pourtant à freiner.

Pour la deuxième année consécutive, les élèves se sont consacrés aux activités potagères. Pour les accompagner dans l'élaboration d'un jardin en permaculture, Mr Faupin (ancien papa d'élève de l'école) est intervenu régulièrement auprès des 3 classes. Ah, on ne peut pas vraiment dire qu'elles aient chômé nos petites mains vertes ! Vous les auriez vu farfouiller la terre, taquiner la mauvaise herbe, jouer du râteau et du sécateur, alimenter le composteur et quand la bise fut partie, semer des bulbes et puis des graines, de jolies fleurs, des légumes verts, peu importe de toute façon, pourvu que ça pousse, c'est un trésor ! Et justement, dès le début du printemps, les élèves ont vu le fruit de leur travail sortir de terre et revêtir diverses formes de roquettes ou d'épinard en feuilles, des teintes rosées de betteraves zébrées, des saveurs croquantes de petits radis blancs, et la douce acidité des framboises à la fin de l'été.



Au mois de décembre la compagnie « les acteurs en herbes » a accepté de se déplacer à Chazé dans la salle de sports pour venir nous présenter son spectacle « *le père Léon et son renne Noël* ». Les comédiens, par leur interprétation des personnages du Père Léon et du renne Noël ont su transporter les élèves dans l'univers féérique de Noël, tout en sachant solliciter activement leur participation en les encourageant à reprendre les chants du spectacle, à monter sur scène pour vêtir des costumes de joyeux lutins verts ou encore à interpréter le rôle de rennes polaires tirant des traîneaux.

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

L'école Alexandre jardin a participé à l'action de la *Semaine Olympique et Paralympique*, en lien avec Paris 2024, proposée aux écoles publiques par l'USEP 49. Tous les élèves de l'école se sont volontiers pris au jeu et ont accepté de relever le défi de courir ensemble 2024 minutes en 4 jours. Chaque minute courue par un(e) élève était matérialisée par un petit carré coloré qui à l'issue de la semaine et en cas de réussite devait former une flamme olympique. Au delà de la dimension sportive, cet événement a contribué à sensibiliser les élèves à la culture olympique et paralympique.

Il a eu aussi pour effet de les fédérer autour d'un défi collectif dont la réussite supposait l'implication de chacun.



L'Usep met à disposition des écoles affiliées des *malles contenant du matériel pour les activités sportives.*

En empruntant certaines de ces malles cette année, les enseignants ont pu proposer à leurs élèves de véritables modules d'apprentissage de badminton, d'athlétisme ou encore de cirque qui n'auraient pas été réalisables sans l'apport de ce matériel.



Pendant 7 semaines, les élèves des 3 cycles ont pu découvrir les ustensiles de cirque pour peu à peu apprendre à les dompter.

Entraide, patience, adresse, répétition ont été mises à rude épreuve pour apprivoiser les lois de l'équilibre et de la gravité...

Pour couronner cette période, nos artistes en herbe ont réalisé des petits numéros devant les élèves des autres classes.

Bilan : *stupéfaction* du public face aux diabolos et aux bâtons du diable qui, fous et légers, sans cesse tournoyaient dans les airs ; *souffles coupés* devant les équilibristes ne faisant plus qu'un avec les rolla bolla, les échasses ou pedalgos; *frénésie d'applaudissements* devant les danses voluptueuses et aériennes des foulards en fête, des balles coquettes et des massues violettes !



Le traditionnel carnaval des élèves n'a pas pu avoir lieu cette année...

Pour compenser l'annulation de ce moment festif une journée conviviale a été organisée à l'école. Au programme pour les trois classes : *déguisements, confections de masques, préparation et dégustation de crêpes*, et surtout vif plaisir à enfin pouvoir se réunir et partager un moment tous ensemble !



Cette année a aussi été marquée par la poursuite du travail autour du thème de l'environnement et du vivant qui avait été entamé l'année précédente. La sortie scolaire à *Terra Botanica*, initialement prévue un an plus tôt, a finalement pu s'effectuer au moment de la réouverture du parc, au début du mois de juin.

Lors de cette visite, les enfants ont pu arpenter le parc et y découvrir ses diverses attractions telles que *la ruée vers l'ambre, l'odyssée botanique, la serre aux papillons, l'épreuve de l'extrême avec son cinéma 4d* ou bien encore *le jardin des légendes*.

Chacune des classes a aussi pu profiter d'une animation menée par un intervenant de Terra Botanica :

• *De la PS au CP : les petites bêtes*

A travers l'observation, la manipulation et les expériences, les élèves de cycle 1 ont pu découvrir les secrets et caractéristiques des petites bêtes qui peuplent nos jardins.

• *Du CE1 au CM2 : les usages des plantes.*

Les élèves ont été sensibilisés aux usages variés que l'homme peut faire des végétaux, tant pour s'habiller, se soigner que pour se parfumer ou encore se loger ou se nourrir. Lors de cet atelier, l'approche sensorielle des plantes, avec des moments destinés à sentir, goûter, observer et toucher (verveine, jasmin, camomille...), a permis aux élèves de mesurer l'omniprésence des plantes dans nos vies.

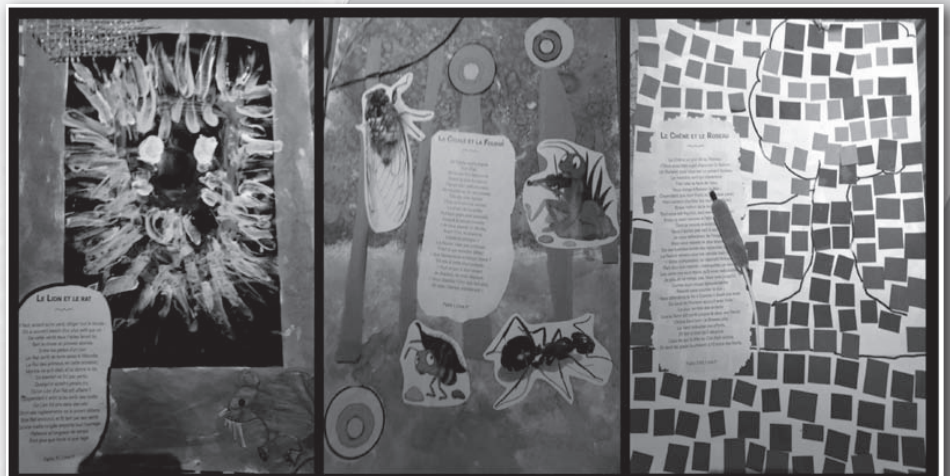


Le thème retenu par l'équipe enseignante cette année était les fables.

Les élèves des trois classes ont donc découvert durant les cinq périodes d'école un panache de fables adaptées à leur âge. Un véritable travail d'imprégnation a été mené et a suscité chez eux un intérêt constamment croissant.

Ce thème nous a ouvert un certain nombre de pistes pédagogiques que nous avons suivies :

- *Mettre en voix des fables* : en les lisant à voix haute, seul ou à plusieurs. Les mémoriser pour les réciter, voire même les chanter.
- Profiter du côté court des fables, pour *les étudier plus profondément, s'en imprégner* et finalement *mieux se les approprier*.
- Mettre en lien les fables de Jean de la fontaine avec celles d'Esoppe, ou avec d'autres oeuvres comme *le Roman de Renart* par exemple.
- *Se familiariser avec la poésie* du XVIIIème siècle, prendre conscience de son rythme, se laisser surprendre par sa syntaxe, *constater l'évolution de langue française* notamment à travers le vocabulaire.
- Identifier le comportement des animaux mis en fables, *repérer les relations entre les protagonistes, mettre en valeur la morale* de la fable.
- S'inspirer des fables pour *créer des productions plastiques* : voici d'ailleurs un petit aperçu du travail réalisé par les élèves de maternelle :



Le Lion et le Rat

La Cigale et la Fourmi

Le Chêne et le roseau

Une curieuse ambiance régnait dans l'école Alexandre Jardin à la fin du mois d'octobre...

Monstres hideux, sorcières aux ongles crochus, chats noirs, squelettes étranges... petits comme grands déambulaient, hagards, dans la cour et les couloirs de l'école...

Une petite troupe d'entre eux (les élèves de cycle 3), avec leurs yeux rieurs, confectionnait une soupe maléfique dans un vieux chaudron en fonte, au fond duquel on pouvait entendre mugir un potiron furieux de se voir métamorphoser en un tel breuvage !

Sinistre spectacle qui n'inspirait guère confiance... Heureusement, tous les visages s'illuminèrent de joie et personne ne se retrouva ni avec une tête de crapaud ni avec des pieds de cochon après avoir dégusté cette fameuse soupe aux potirons !!! Pour clore cette semaine autour des fêtes anglo saxonnes, chaque classe a entonné, dans la langue de Shakespeare, des chansons où le mot *Halloween, Halloween, Halloween* sans cesse, revenait !



Cette année encore le *Père Noël*, accompagné de ses lutins fantastiques, *a réussi à retrouver le chemin de notre école !*

Les enfants ont su s'armer de patience en attendant sa venue et l'ont accueilli avec enthousiasme et bonne humeur.

Un moment d'échange durant lequel le Père Noël a répondu aux questions a permis aux élèves d'assouvir leur curiosité sur cet emblématique personnage.

Puis, avant de retourner dans ses ateliers, tout là bas, là haut dans le grand froid, le vieux bonhomme à barbe blanche a sorti de sa hotte un petit ballotin qu'il a remis à chaque enfant. Pour le remercier de ce cadeau, un chant collectif lui a été dédié.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ALEXANDRE JARDIN



L'association des parents d'élèves de l'école Alexandre Jardin est une association qui regroupe l'ensemble des parents d'élèves de l'école. Sa principale mission est de soutenir financièrement et matériellement les projets scolaires en lien avec l'équipe éducative grâce aux manifestations qu'elle organise tout au long de l'année.

L'année 2020-2021 a encore été une année de transition liée à la COVID-19 et forcément la plupart des manifestations n'ont pas eu lieu.

Septembre 2020 : Nous organisons habituellement l'assemblée générale suivie d'un verre de l'amitié mais la COVID nous y a empêché.

Octobre 2020 et Mars/Avril 2021 : Les traditionnelles tournées de croissants et pains aux chocolats n'ont pas pu se faire non plus. Mais ce n'est que partie remise.

Décembre 2020 : Notre marché de Noël n'a pas eu lieu, mais le Père Noël et ses 2 lutins ont pu venir souhaiter bonnes vacances aux enfants dans chaque classe et leur apporter un petit ballotin de friandises.

Janvier 2021 : Afin de satisfaire les gourmandes et les gourmands, nous avons pu organiser la vente de *brioche, gâches et galettes des rois* en début d'année tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur.

Fin Janvier 2021 : Tous les 3 ans, les enfants partent en classe découverte à la montagne mais malgré le travail acharné de notre directrice, les enfants n'ont pas pu partir. Une solution de voyage à la mer en fin d'année scolaire avait été aussi envisagé mais le protocole sanitaire nous y a empêché. *Mais ce n'est que partie remise, car nous espérons que les enfants puissent partir en 2022.*



Juin 2021 : La vente de saucissons et terrines a pu être proposée aux amoureux de l'apéro.

Fin Juin 2021 : La fête de l'école n'a pas échappé à la COVID mais il a été possible de finir cette année avec un voyage à Papéa Park pour nos CM2 qui quittaient l'école.

Aurélien leur avait préparé des T-Shirt personnalisés en souvenir. Un pot de départ surprise a été organisé à leur retour à l'école et des cadeaux leur ont été offerts pour leur dire au revoir et leur souhaiter bon courage pour l'entrée au collège.

Ecole St Joseph



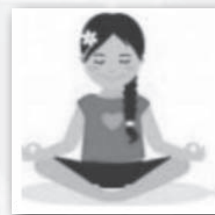
Pour l'année 2021-2022, l'école St Joseph accueille 77 élèves répartis en 4 classes.

L'équipe éducative est composée de :

- **Aurélie THUIA**, enseignante en **PS-MS**, aidée de **Stacie PHILIPPEAU (ASEM)**
- **Angélique BODET et Estelle Rochard**, pour la classe des **GS-CP**
- **Valérie Delanoë** pour la classe des **CE1-CE2**
- **Hélène Chauvin, chef d'établissement** et enseignante dans la classe des **CM1-CM2**, déchargée le lundi par **Laurence Ducourouble**

Rétrospective 2020 -2021 : Bien dans sa tête, Bien dans son corps, Bien avec les autres ... »

Compte tenu du contexte sanitaire qui ne nous permettait pas d'accueillir des intervenants, notre thème d'année était centré sur le **bien être et le bien vivre ensemble dans l'école**.



Toute l'année, les enfants ont été sensibilisés à pratiquer des activités de « recentration » de relaxation, de concentration et de brain gym.

Ils ont aussi découvert qu'il existait plusieurs formes d'intelligence pour apprendre.

Sortie sportive pour les CE et CM à la base Nautique de la Rincerie (tir à l'arc, escalade et course d'orientation).

Et cette année 2021-2022 : « jouons et apprenons ensemble »

Le jeu est une des entrées des apprentissages. En effet le jeu qu'il soit sportif, coopératif ou jeu de société aide à développer les savoirs, les savoir faire et les savoir être.

Le jour de la rentrée : Jouer ENSEMBRE à des jeux traditionnels ; les plus grands accompagnant les plus jeunes.

Toute l'année, les enfants seront amenés à vivre des ateliers ludiques dans leurs séances d'apprentissage. De même, des temps de jeu de société seront organisés régulièrement dans les classes. Les enfants de la GS jusqu'au CM2 vivront une initiation aux jeux d'échecs avec un intervenant professionnel.



Les enfants de la maternelle au CE1 iront passer une journée à la Grange aux jeux à Chemillé en Anjou.

CLASSE DE NEIGE pour les CE2 et CM

Les enfants du CE2 au CM2 iront découvrir les sports de neige à la Bourboule du 10 au 14 janvier 2022. Au programme : ski de fond, biathlon, randonnée en raquettes, descente en luge, construction d'igloo et baptême en chien de traîneaux....



NOUS CONTACTER : école St Joseph, 11 rue Croix Marie, 49500 CHAZE S/ARGOS

Inscriptions sur rendez vous

Tel : 02 41 61 47 71 MAIL : chazesurargos.stjoseph@ec49.fr

SITE ECOLE : ecole-chazesurargos-stjoseph.ec49

APEL/OGEC

Le Bureau APEL/OGEC était heureux d'organiser de nouveau, au mois d'octobre, le traditionnel marché d'automne afin de rassembler les chazéens pour échanger et partager la joie de vivre après ces périodes difficiles. Nous les remercions pour leur participation.

Le thème de l'année sera porté sur « jouons et apprenons ensemble ». L'équipe enseignante abordera cette thématique durant toute l'année scolaire en proposant diverses activités sportives et autres loisirs afin de les aider à progresser en communauté.

Cette année 2 grands projets, tout d'abord le voyage scolaire pour les CE2 et CM. Une classe de neige en Auvergne avec de belles découvertes pour les enfants. Ensuite l'aboutissement du projet numérique avec l'installation de vidéo projecteur et tableaux blancs dans les classes de primaires. Ce matériel est financé en partie par la mairie, par l'Etat et par l'OGEC. Et toujours divers travaux de réaménagement dans l'enceinte de l'école.

Nous avons dit au revoir à Romain ALLAIRE qui est parti pour de nouveaux projets professionnels avec sa famille.

En septembre ont eu lieu les élections des parents d'élèves, nous accueillons au sein des associations Vanessa GARDEREAU et nous lui souhaitons la bienvenue.

Après ce vote, le bureau s'est rassemblé pour élire ses représentants :

	APEL	OGEC
Président	Benoit GUILLEUX	Bérengère POUTIER
Vice-Président	Cyril VITOUR	-
Secrétaire	Fanny SIMON	
Trésorier	Karl FROMONT	Florian LIVENAI
Vice-Trésorier	Mélanie COURCOUL	Audrey GARDAIS

Veillez noter les dates à retenir pour cette année 2021-2022 :

Vente de vin et sapin de Noël	Octobre/novembre 2021
Assemblée générale	Vendredi 19 novembre 2021
Célébration de Noël	Vendredi 17 décembre 2021
Sauté de porc	Samedi 2 avril 2022
Portes ouvertes	A définir
Kermesse	Dimanche 19 juin 2022
Collectes de papier	Samedis 18 décembre 2021 5 février 2022 2 avril 2022 25 juin 2022

Restons positifs, nous comptons sur votre participation active pour ces différentes actions menées...

LISTE DES ASSOCIATIONS

A.D.A.C Artisanat et Commerce	Claude Boisneau	20, rue Pierre du Bellay	02.41.61.20.66
A.D.M.R	Huguette Bossé	Les Borderies	02.41.61.40.49
A.S. Chazé-Vern	Stéphane Gemin	10 rue des Tilleuls Vern d'Anjou	06.08.18.46.34
Association des Riverains du Bassin Versant de l'Argos et de la Verzée	Mairie	Place Saint Julien	02.41.61.41.82
AFN (Anciens Combattants)	Henri Simon	7 rue Clos du Moulin	02.41.61.40.43
Association Bibliothèque	Sylvie Barbier	26, rue de la Clé des champs	02.41.61.06.84
Association de la Croix Marie	Michel Ménard	8, rue du Val d'Argos	02.41.61.42.99
Association Parents d'Elèves, Ecole Publique Alexandre Jardin (APE)	Lucie Bernard	2 L'Aunay Rottier	06.78.35.22.64
C.U.M.A.	Sébastien Derouet	18, rue du Prieuré	02.41.92.02.61
Cercle Saint Joseph	Marcel Trillot	14 rue de la Clé des Champs	02.41.61.47.92
Club de la Gaieté	Chantal Chouet	Villechêne	02.41.61.40.69
Club Nature	Jean-Claude Guilbault	La Bodinaie	02.41.61.11.33
Association DELIVRE Chazé sur Argos	Audrey Vétillard	Les Hubertières	
Familles Rurales Commission centre de loisirs : Commission foyer des jeunes-maisons fleuries : Commission événements-animation : Commission cantine :	Judicaëlla Morton Fabiola Jemet Elodie Marchais Fanny Renier	La Cormeraie 7 rue de la Violaie 10 rue Clos du Moulin Le Dais	06 18 63 59 11 06 67 96 41 93 06 19 04 03 30 06 22 63 32 24
Groupement de Défenses des Organismes Nuisibles (GDON)	Bertrand Saget	5, rue de la Clé des Champs	02.41.61.45.10
Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC)	Bertrand Saget	5, rue de la Clé des Champs	02.41.61.45.10
Harmo'niMaux	Harmonie Cousin		06 81 38 55 24
La Chazéenne	Sophie Pinot Jean-Michel Babin	1, Impasse de la Violaie 46 rue de la Violaie	02.41.92.79.30 02.41.92.82.44
La Chazéenne Badminton	Cyril Pasquier	8 chemin le Haut Village Loiré	02.41.61.26.43
La Chazéenne Basket	Dimitri Désert	Impasse de la Croix Marie	06.89.11.10.08
La Chazéenne Musique	Bertrand Saget	5, rue de la Clé des Champs	02.41.61.45.10
La Chazéenne Tennis	David Bourdel	2, impasse de la Violaie	09.66.90.86.08
MSA et Mutuelle d'Entraide	Sébastien Derouet	18, rue du Prieuré	02.41.92.02.61
Organisme de Gestion Ecole Privée St Joseph (OGEC-APEL)	Bérengère Poutier Benoît Guilleux	14, rue du Val d'Argos 7, rue de la Violaie	06.75.56.87.44 02.41.61.33.14
Raid Bulle d'Air (RBA)	Pierre Courtin	3, rue Piobetta 85000 La Roche s/Yon	06.89.96.97.60
Relais Paroissial	Josette Mercier Simone Derouet	2, rue des Acacias 6 place Saint Julien	02.41.61.40.54 02.41.61.40.67
Service de Transport Chazéen	Michel Gilet	28 rue de la Violaie	02.41.26.46.99
STEP	Marie-Renée Prod'homme	Bodinaie	06.31.24.43.91
Théâtre des Saules	Frédéric Ertaud	Les Guittières	06.45.74.45.15
Groupement de Défenses Sanitaires (GDS)	Jean-François Choquet	La Toardière	02.41.94.17.24

CERCLE SAINT JOSEPH

Le contexte sanitaire nous a contraint malheureusement à annuler certaines manifestations.

Le prix de la carte d'adhésion est de 6 €.

Pendant la période estivale de juin à septembre, le Cercle Saint Joseph est ouvert tous les dimanches de 15h à 19h ou chacun (enfants et/ou adultes) est libre de jouer à la pétanque, au palet ou à la belote.

Dates à retenir pour 2022 :

ASSEMBLEE GENERALE :Samedi 22 janvier

CONCOURS DE BELOTE :Dimanche 20 février

Samedi 23 avril

Samedi 5 novembre

CONCOURS DE PETANQUE :Samedi 14 mai

Samedi 11 juin

Dimanche 17 juillet

JOURNEE DETENTE :Samedi 10 septembre

Je tenais à remercier le bureau et les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre notre association ainsi que la municipalité pour la mise à disposition de la salle et l'achat de la peinture pour réaliser les travaux de réfection.

Belles fêtes de fin d'année à tous.

LE PRESIDENT

CLUB DE LA GAÏETE

Comme beaucoup d'associations le club de la Gaïeté, a souffert du confinement, mais les activités ont pu reprendre avec un repas le 21 Juillet, au plus grand bonheur des 59 personnes présentes.

Le club compte 70 adhérents. Tous les mercredis 25 à 30 personnes se retrouvent à la salle annexe pour des parties de cartes (belote, tarot).

En plus des mercredis après-midi, un repas a lieu tous les trimestres pour souhaiter les fêtes et au dernier trimestre les 80 et 90 ans. Plusieurs concours de belote avec les clubs voisins sont organisés.

Le club est ouvert à toutes propositions.

Le club est ouvert à tous les retraités qui ont envie de passer de bons moments dans une ambiance familiale.

Composition du bureau : Présidente Chantal Chouet, Vice-président Michel Simon, Trésorier Joseph Buret, secrétaire Josette Mercier.

Les membres : Hubert Gohier, Gilberte Belouin, Hugette Voisine, Ginette Trillot, Michelle Buret

LA CHAZEENNE

C'est encore une année particulière qui s'est déroulée pour la Chazéenne et ses sections.

En effet après une reprise des activités en septembre 2020, les sections ont de nouveau dû stopper les entraînements et rencontres.

Malgré tout, les sections ont continué à travailler afin que les licenciés puissent reprendre dès que cela a été possible.

Tout est reparti à la « normale » en septembre et malgré les craintes des sections, les licenciés sont présents voir même plus de nouvelles inscriptions, ceci grâce à une motivation et une union des membres des bureaux de nos sections, nous les félicitons.

SOIREE CHAZENNE

Pour la seconde année, notre bureau central a dû prendre la décision d'annuler notre soirée Chazéenne avec certes des regrets mais la situation sanitaire fragile et les contraintes liées au respect des règles ont motivé notre décision, cela n'aurait pas été le reflet de notre soirée conviviale. Ça n'est que partie remise pour 2022, la date sera le 22 octobre 2022.

Après l'annulation nous avons décidé d'organiser une vente de Choucroute à emporter. Ce fût une belle réussite puisque 460 parts ont été vendues. Nous remercions vivement tous les participants.

Les calendriers réunissant tous les licenciés de nos sections sont en cours de réalisation, durant le mois de décembre nos porteurs passeront, merci d'avance pour l'accueil de nos porteurs. Cette distribution reste importante pour nous, tant sur le plan social que sur le plan financier, nous voulons garder le contact avec les chazéens et surtout apporter le maximum d'aide financière pour nos sections qui en ont besoin.

SALUT JEAN CLAUDE !

Cette année 2021, a aussi été une année marquante pour notre bureau de la Chazéenne Centrale car en avril nous avons perdu un de nos membres, Jean Claude a été trésorier de notre association durant de nombreuses années, il était resté membre et était présent à chaque manifestation, il était notre « homme de la sécurité » le temps de nos soirées Chazéenne. Jean Claude Lardeux nous a quitté en toute discrétion comme il l'a été toute sa vie. Nous avons une pensée particulière pour sa famille.

Nous vous souhaitons à tous une très belle fin d'année 2021 et surtout une belle année 2022.

Composition du bureau :

Co-présidents : Jean Michel BABIN et Sophie PINOT

Vices-présidents : Anthony POUTIER et Florence HAMARD

Secrétaire : Christine BOURGEGAS

Trésorier : Etienne GAUTHIER

Membre : Léa GACHOT



LA CHAZEENNE BADMINTON

Le club de badminton La Chazéenne accueille une trentaine de badistes mixtes.

Nous jouons en loisirs les mardis soirs à partir de 20 H et les mercredis, en semaine impaire, 20 H aussi.

Des rencontres amicales sont organisées avec des clubs loisirs de la région.

La section jeune, pour les adolescents de 11 à 15 ans n'a malheureusement pas pu reprendre cette année, comme prévu initialement.



Cherchons un entraîneur H/F pour la saison 2022/2023 pour entraîner les loisirs et pouvoir remettre en place notre section jeune.

Excellentes fêtes de fin d'année à vous et meilleurs vœux pour l'année 2022!!!!

Sportivement

Contact : Cyril Pasquier, président au 07 81 91 95 90

F.N.A.C.A.

Comme l'an 2020, un bon nombre de manifestations ont été annulées.

L'assemblée générale a été reportée au 2 février, seuls les membres du bureau étaient présents. Le tiers sortant a été réélu à l'unanimité ainsi que la recomposition du bureau excepté Léa Gachot trésorière qui remplace Jean Choquet démissionnaire. Une minute de silence a été observée à la mémoire de deux camarades qui nous ont quitté Rémi Simon et Gilbert Gachot, pour qui nous avons une pensée particulière et pour leur famille.

19 mars : en raison de la crise sanitaire un dépôt de gerbe à la stèle du souvenir ainsi que le 8 mai ont eu lieu avec un nombre restreint de participants.

27 mai : décès de Charles Allard. Président d'honneur et fondateur de la section que nous remercions pour tout ce qu'il a fait pour le comité de Chazé.

11 juillet : remise de la Légion d'honneur à Bourg d'Iré

14 juillet : défilé à Segré

18 septembre : journée détente 26 participants

11 novembre : commémoration victoire 1918

En espérant des jours meilleurs, bonne et heureuse année à tous, Le bureau.

RAID BULLE D'AIR

Pour la saison 2021, l'association Raid Bulle d'Air avait arrêté la date de sa Course d'Orientation au 2 octobre, mais suite aux recommandations de la préfecture sur les risques météorologiques, nous avons pris la décision le jour même d'annuler la course. Nous remercions par ailleurs tous les coureurs inscrits pour leur compréhension.

Nous mettons tout en œuvre pour reporter cette CO dans les mois qui suivent. Nous vous communiquerons rapidement la nouvelle date.

L'Equipe RBA vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et vous dit à très bientôt pour notre prochaine CO.

L'Equipe RBA



ASSOCIATION STEP (SPORT TONIC EVOLUTIF PLURIGENERATIONNEL)

La saison 2020-2021 a été très peu sportive compte tenu de la crise sanitaire qui a interrompu nos activités jusqu'en mai. Nous avons tout d'abord pu faire reprendre les enfants en mai et les adultes en extérieur un peu plus tard. C'était le bonheur de se retrouver, pouvoir re-pratiquer un sport et presque tous les licenciés ont répondu présents.

Notre association propose des activités physiques et sportives pour les personnes âgées de 4 à 90 ans et plus. Vous trouverez dans chaque groupe de la convivialité, du plaisir à partager un moment sportif et bénéfique pour la santé et le moral, avec en plus de la prévention pour les maladies et les accidents de la vie quotidienne.



Les activités vont du parcours de motricité de l'enfant à partir de 4 ans à la pratique fitness, zumba et pilates. (activités rythmées permettant de conjuguer l'endurance et le renforcement musculaire, la souplesse et la tonicité pour les adultes, le maintien de l'équilibre et l'entretien de la mémoire pour les aînés).

Notre association compte 154 licenciés hommes et femmes à cette rentrée 2021. Des inscriptions peuvent encore se faire en janvier.

8 séances hebdomadaires hors vacances scolaires, sauf exception, sont à votre disposition :

Récréa sport 4/7 ans : lundi de 17h à 18h, salle de Sports

Sport Modéré Adultes : lundi de 19h30 à 20h30, salle de Sports

Tonic Sport Adultes : lundi de 20h30 à 21h30, salle de Sports

Gym Seniors : vendredi de 9h45 à 10h45, salle de Sports

Pilates : lundi de 18h15 à 19h15, mardi de 17h45 à 18h45 et de 19h à 20h, Salle du rocher

Zumba : mardi de 20h15 à 21h15, salle du Rocher

Compte tenu du faible nombre de personnes en gym douce le vendredi matin, ce créneau a été mis en veille pour cette année. Nous avons fusionné les cours seniors et douce en juin 2021 et acté ce regroupement depuis la rentrée.

Tarifs des licences : Enfants: 80 € - Adultes : 90 € - Zumba : 120 € - Pilates 170 €

Renseignements : Rose-Marie Greffier 06 83 500 900 (rosemarydiego@wanadoo.fr)

ou Marie Renée Prod'homme 06 31 24 43 91 (mariereneeprodhomme@yahoo.fr)

Bonne année sportive à tous.

Le bureau

LE THEATRE DES SAULES : ENFIN DE RETOUR SUR SCENE !!

C'est avec une immense joie, partagée par tous les acteurs et membres de l'association, que LE THEATRE DES SAULES remontera sur scène en mars 2022 après deux saisons annulées pour raison de COVID.

L'atelier «jeunes» animé par Carole GALISSON a pu reprendre cette année depuis le début octobre et c'est avec plaisir que nous accueillons 5 nouvelles actrices en herbe pour la saison 2021-2022. Ces ateliers ont lieu le jeudi soir de 17h30 à 19h et de nouveaux jeunes peuvent toujours rejoindre ce petit groupe. Alors si votre enfant est tenté par le théâtre n'hésitez pas, contactez-nous !



La troupe adultes a aussi repris le chemin des répétitions depuis le mois de septembre.

Le choix des pièces pour cette saison n'est pas encore arrêté, mais sachez déjà que les jeunes et les adultes mettront l'accent sur le rire et la détente en vous proposant des COMEDIES.

Vous pouvez noter dans vos agendas les 6 dates des représentations pour la saison 2021-2022, à la Salle du Rocher de Chazé-sur-Argos :

- Vendredi 25 ; Samedi 26 et Dimanche 27 mars
- Mardi 29 mars
- Vendredi 1er et Samedi 2 avril

Toutes les représentations commencent à 20h30, sauf le dimanche à 14h30.

Nous vous accueillerons bien évidemment dans le respect des règles sanitaires qui seront en vigueur en mars 2022 (A ce jour Pass Sanitaire et Masque)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Frédéric ERTAUD au 06 45 74 45 15 ou Joseph BOSSE au 02 41 61 40 49

Les membres du Théâtre des Saules

TRANSPORTS CHAZÉENS

Ce service solidaire facilite les déplacements pour les besoins de la vie courante et crée un lien social entre les personnes. Le bénévole transporte ponctuellement une personne dans l'impossibilité de se déplacer pour une démarche tel que, une visite médicale, démarche administrative, pharmacie, coiffeurs et autres. En échange il reçoit une indemnité pour son déplacement. Les personnes concernées sont particulièrement des personnes âgées, dans le besoin pour se rendre à un rendez-vous.

Si des personnes souhaitent bénéficier de ce service, vous pouvez vous inscrire. Il faut s'acquitter d'une carte d'adhésion qui est de 5 euros pour l'année 2021.

Pour l'année 2021 : 1369 kms ont été parcourus en 2020.

Début 2021, nous n'avons pu faire notre assemblée générale, mais il a été décidé de distribuer une brioche chocolatée à chaque adhérent à leur domicile.

Nous avons offert 2 repas de l'auberge chazéenne à Madame CHOQUET Françoise pour ses 2 années de présidence et à Monsieur BRUNEAU Henri pour ses 7 années de trésorier.

Pour l'année 2022 : L'assemblée générale aura lieu le jeudi 13 janvier à 15 heures à la salle du rocher suivant les conditions sanitaires en vigueur.

Le bureau se compose de :

Président : Michel Gilet, vice-président : Gérard Robert, secrétaire : Blandine Gillier, trésorier : Joël Porcher, secrétaire adjoint : Christian Remoué, trésorière adjointe : Christiane Guillet, les membres : Henri Bruneau, Joseph Buret, Albert Deshaies, Lucienne Deshaies, Gisèle Saget

Bonnes fêtes de fin d'années à tous.



BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture

Mercredi 16h45-18h45

Dimanche 10h30-12h30



Un nouvel aménagement a été mis en place, n'hésitez pas à venir le découvrir.



Le réseau « Histoire de lire » a mis en œuvre un protocole sanitaire afin de préserver la santé de tous, bénévoles et usagers, et de favoriser l'accès pour tous aux collections.



Syndicat Intercommunal du Candéen



Accès à la médiathèque numérique

Grâce à votre abonnement au réseau « Histoire de lire », vous pouvez accéder gratuitement à un ensemble de ressources numériques proposé par le bibliopôle, disponibles 24h/24 et 7j/7 : cinéma, presse, littérature, musique, autoformation, théâtre...



Inscriptions :
bibliopole.maine-et-loire.fr



Les permanences sont assurées par des bénévoles.

Vous pouvez nous rejoindre, nous serons ravis de vous accueillir dans l'équipe.

FAMILLES RURALES

Comme chaque année, notre équipe est en mouvement. Des départs, merci à Christophe Durand et des arrivées, bienvenue à Maeva Gasnier et Emilie Tessier. La présidence collégiale est toujours en place et nous satisfait pleinement.

- Fabiola JEMET à la commission Foyer des jeunes et interlocutrice pour les maisons fleuries
- Judicaëlla MORTON à la commission Centre de loisirs
- Élodie MARCHAIS à la commission Manifestations-Animations
- Fanny RENIER à la commission Cantine

En juin, des membres de l'association passeront le relais. Nous avons besoin de vous !

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre ou juste curieux, n'hésitez pas à vous faire connaître par mail : cantinechaze49500@gmail.com ou contacter Fanny Renier au 06 22 63 32 24. Nous vous accueillerons avec plaisir et en toute convivialité.

CANTINE

En début d'année, avec l'aide de la chambre d'agriculture et en partenariat avec la mairie, nous avons monté un dossier pour bénéficier d'aides financières dans la cadre du plan de relance : « soutien aux cantines scolaires ». Nous saurons d'ici la fin d'année si notre dossier est accepté. Ce soutien de l'état vise à aider les cantines à mettre en place les mesures de la loi EGALIM. Dans cette dynamique, les menus intègrent de plus en plus de produits locaux, des produits durables et de qualités dont certains sont issus de la filière biologique.

A ce jour, le nombre de repas servis est de 80 à 100 par jour. Les repas sont préparés sur place par une cuisinière, Sylvie SÉJOURNE. Les enfants sont répartis dans 2 salles, la salle des CP-CE1-CM2 et la salle des PS-GS.

Le service des repas est assuré par Agnès AUGÉUL, Sabine LEFEBVRE et Angélique MENARD. La répartition du personnel s'effectue selon un planning.

Les bénévoles sont de retour ! Merci à eux pour leur aide au service des repas des plus petits et lors des trajets école-cantine, cantine-école.

Le plan «intempéries» est renouvelé assurant le confort des enfants en cas de fortes pluies.

MANIFESTATIONS-ANIMATIONS

En juillet, s'est tenue la 2^{ème} édition de la Guinguette Mobile. Vous avez été nombreux à vous déplacer le 8 juillet lors de la soirée concert. Un moment convivial apprécié par un temps clément, une musique entraînante, de quoi se restaurer et se désaltérer.

Nous aurons plaisir à vous retrouver l'été prochain.

Cette année, nous vous proposons des ateliers « partages de savoirs ». La première date à retenir est le mardi 25 janvier, pour les suivantes garder en tête tous les derniers mardis du mois. Les ateliers ne sont pas complètement définis (couture, arts plastiques, bricolage...) Si vous souhaitez transmettre des savoirs ou avez dans votre entourage des personnes ayant un ou des savoirs à partager, merci de nous contacter. Nous vous donnerons des informations complémentaires prochainement.

CENTRE DE LOISIRS

Solène COLBOC coordonne l'ensemble de l'équipe et œuvre au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs et du centre de loisirs.

- L'accueil de loisirs de Chazé est ouvert le mercredi pendant la période scolaire de 9h à 17h avec un accueil périscolaire à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir. Les animatrices, Isabelle GUILLOMET et Angélique MENARD, accueillent les enfants et leur proposent différentes activités manuelles ou sportives. Pendant les vacances scolaires (hors été), l'accueil de Loisirs de Loiré peut accueillir les enfants de Chazé la 1^{ère} semaine des vacances scolaires.

- Cette année, le centre de loisirs a ouvert ses portes du 7 au 30 juillet 2021. Les animatrices, Isabelle GUILLOMET, Stacie PALIERNE et Bertille DAVID ont proposé des animations avec un thème différent chaque semaine: «10 jours de bêtises», «l'eau dans tous ses états» et «fais-toi peur».

Des intervenants et activités extérieures étaient au programme pour diversifier les activités: cours de hip hop, magicien, kart à pédale, visite du parc Terra Botanica et journée au parc de l'Etang de Brissac.

Le camp, mutualisé avec les Centres de loisirs de Candé, Loiré et Angrie, ont eu lieu du 19 au 23 juillet 2021 au Parc de la Turmelière à Liré (49). 24 enfants de 7 à 10 ans ont été encadrés par les animatrices des 3 centres de Loisirs. Escalade, tir à l'arc, veillée...étaient au programme de cette belle semaine ensoleillée.

Les inscriptions se font par mail via Solène COLBOC: lagareauxloulous@gmail.com ou par téléphone au 07 67 94 80 90

INFOS

Notre assemblée générale se tiendra le jeudi 27 janvier 2022 à 20h à la salle du rocher.

Les bénévoles Familles Rurales

ADMR

Rejoignez l'ADMR

Votre futur emploi près de chez vous :

- Tous types de contrats**
 CDI
 CDD
- ASSOCIATION ADMR SUD SEGRÉEN**
 1, Place de l'Union
 49 370 - La Pouëze - ERDRE EN ANJOU
 02.41.93.74.97
- ENVOYEZ CV & LETTRE DE MOTIVATION À :**
recrutement@fede49.admr.org
www.49.admr.org

CE MÉTIER ME PLAÎT. JE ME SENS UTILE.

ADMR
 Premier réseau national associatif de service à la personne

RELAIS PAROISSIAL

Notre relais paroissial dépend de la paroisse saint René en pays Segréen. Le Père Vincent ARTARIT en est le curé aidé par le père Roullier et le père Piffard et un diacre Dominique Couvrand. Une messe est célébrée le 2ème dimanche de chaque mois à 9 h 30, ainsi que tous les mercredis à 17 h (heure d'hiver) ou 18 h (heure d'été).

La catéchèse est enseignée à l'école par des bénévoles

Le relais a besoin de bénévoles :pour le fleurissement ,le ménage de l'église, pour animer les célébrations (musiciens, chanteurs) pour les visites auprès des malades etc.

N'hésitez pas à vous faire connaître, auprès de Simone Derouet 0241614067 ou 0652267190 ou Josette Mercier 0241614054 ou 0673524856 au centre pastoral Segré 0241921640.

RESTAURANT SCOLAIRE

LE RESTAURANT SCOLAIRE RECHERCHE DES BENEVOLES pour la rentrée !

Nous recherchons des bénévoles pour aider au service du repas et accompagner les enfants sur le trajet.

Une fois par semaine, une fois par mois

N'hésitez pas à rejoindre une équipe dynamique.

Nous vous accueillerons avec plaisir !

Si vous êtes intéressé (es), merci d'envoyer un mail à la Mairie de CHAZE SUR ARGOS : mairie.chazesurargos@wanadoo.fr ou écrivez sur papier libre vos coordonnées et déposez le dans la boîte aux lettres de la mairie.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANDEEN

Horaires :

Lundi : 9h00-13h00 / 13h45-17h30

Mardi : 9h00-13h00 / fermé au public

Mercredi : 9h00-13h00 / fermé au public

Jeudi : 9h00-13h00 / 13h45-17h30

Vendredi : 9h00-13h00 / 13h45-17h30

1 avenue Firmin Tortiger - 49440 CANDE - 02 41 94 19 40 - accueillec@sic-candeen.fr

Espace Socioculturel du Candéen (ESC)

La caravane achetée pour 500 euros par le Syndicat intercommunal du Candéen a pris les couleurs d'un été animé dans les communes du territoire. Daniel Maussion, Marcel Trillot, Pierre Bochu entourent Jennifer Le Clost, coordinatrice. Ils ont participé avec d'autres à la décoration de la caravane.

NOUVEAU !

Conciliateur de justice

Permanence le 3^{ème} lundi du mois après-midi SUR RDV au 02 41 94 19 40

Impôts

Permanence téléphonique le vendredi après-midi, tous les 15 jours. A partir du 8 janvier 2021 : SANS RDV au 02 41 94 19 40

Accompagnement des aidants

L'UDAF vous écoute et vous informe : Permanence le 4^{ème} mercredi du mois - De 10h00 à 12h00 - Avec ou sans RDV

Une nouvelle animatrice jeunesse !

Thibault CHEDANNE a rejoint l'équipe en octobre : Animations, orientations, informations, projets jeunes...

Pour les jeunes de 11 à 25 ans !

Le Caf'expression

Autour d'un café ou d'un thé, venez prendre le temps de discuter, d'échanger, proposer des idées, partager des histoires...

Ouvert à tous ! Le 3^{ème} jeudi du mois de 15h00 à 17h00

Labellisation France Services

En septembre 2020, la MSAP est devenue France Services. L'équipe est toujours là pour vous aider dans vos démarches administratives.

ESC

L'ESC est un centre social qui renouvelle son projet pour 4 années, Cliparts et Illustrations de Ampoule. 222 951 dessins et illustrations libres de droits de Ampoule disponibles pour la recherche parmi des milliers de designers de graphiques clip art vecteurs EPS.et il ne se fera pas sans vous !

Alors on vous invite à vous exprimer, échanger ou tout simplement nous rencontrer pour construire l'ESC de demain...

- L'ESC en un mot ?
- Sur le candéen, il vous manque quoi ?
- Qu'aimez-vous sur le candéen ?
- Savez-vous ce que fait l'ESC sur votre territoire ?
- Pourquoi poussez-vous la porte de l'ESC ?
- Qu'attendez-vous de nous ?
- Si vous deviez changer le nom de l'ESC, ce serait... ?

Vos réponses en poussant la porte de l'ESC ou en nous envoyant un petit mail à accueillec@sic-candeen.fr

Prochains Événements – Forum des associations – Ville de Chasselay

N'oubliez pas !

L'ESC c'est aussi un réseau PLAIA (Point Local d'Accueil et d'Information des Associations) !

C'est-à-dire un réseau de proximité chargé d'accompagner et d'informer les bénévoles dans le cadre de leurs projets associatifs...

PETITE ENFANCE
 - Multi accueil L'ilôt Calin
 (12 réguliers + 6 occasionnels)
 - Relais Assistantes Maternelles
 - gestion VYV Pays de la Loire

ENFANCE / JEUNESSE
 - accueils périscolaires
 - Accueils de Loisirs Sans Hébergement
 avec Familles Rurales
 - direction multisite

**Compétences
 Syndicat Intercommunal du
 Candéen**
Déléguées par les communes

ACTION SOCIALE
 - France Services
 - Espace Socio Culturel



ACCUEIL
 - MSAP / France Services
 depuis le 01/09/20
 - permanenciers
 - tout public

FAMILLE
 - animations pendant les vacances
 demi-journées ou journées
 - participation à la semaine
 enfance et famille
 - jeudi 100% parents
 - expérimentation espace parents-
 enfants

SOLIDARITES / INTERGENERATION
 - Voitur'âges
 - actions seniors
 - journée intergénération
 - challenges seniors
 - ateliers : prévention routière,
 dessin, mémoire, histoire,
 nutrition, gravure, gym douce,
 activités physiques adaptées
 - animations par les habitants :
 café couture, café tricot
 - 2 collectifs : ECO'LECTIF,
 SOLIC'CIEL

ESC
 Espace Socio Culturel

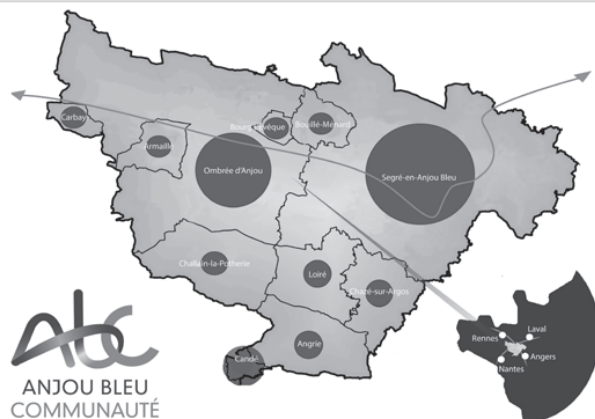
JEUNESSE
 - PIJ : point information
 jeunesse
 - animations pendant les
 vacances scolaires
 - formation baby-sitting
 - dispositif argent de poche
 - expérimentation ALSH ados
 mercredi après-midi

SOCIOCULTUREL
 - Réseau "histoire de lire"
 - Ludodrive
 - laGuinguette mobile
 - cours d'informatique
 - cours d'anglais
 - cours de couture
 - PLAIA / aide aux associations
 - mise à disposition du minibus



Carte d'identité

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ



Les communes membres (11) :

Angrie
Armaillé
Bouillé-Ménard
Bourg-l'Évêque
Candé
Carbay
Challain-La-Potherie
Chazé-sur-Argos
Loiré
Ombree d'Anjou

Communes déléguées : La Chapelle-Hullin, Chazé-Henry, Combrée, Grugé l'Hôpital, Noëllet, Pouancé, La Prévière, Saint-Michel-et-Chanveaux, Le Tremblay et Vergennes

Segré-en-Anjou Bleu

Communes déléguées : Aviré, Le Bourg-d'Irê, La Chapelle-sur-Oudon, Châtellais, La Ferrière-de-Flée, L'Hôtellerie-de-Flée, Louvaines, Marans, Montguillon, Noyant-la-Gravoyère, Noyseau, Saint-Martin-du-Bois, Saint-Sauveur-de-Flée, Sainte-Gemmes-d'Andigné et Segré

Président :

Gilles GRIMAUD

Élus Communautaires :

53 conseillers
(47 titulaires - 6 suppléants)

Bureau communautaire (13) :

1 Président
9 Vice-présidents
3 autres membres

Superficie :

647 km²

Population municipale :

34 645 habitants



Anjou Bleu Communauté c'est :

- Aménagement du territoire - Mobilité
- Tourisme - Voies vertes
- Développement économique
- Environnement - Assainissement
- Gestion des déchets
- Urbanisme (PLUi)
- Transition énergétique
- Habitat - Gens du voyage



ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ
Place du Port - BP 50148 - 49501 Segré-en-Anjou Bleu Cedex
02 41 26 51 27 - contact@anjoubleucommunaute.fr

Anjou Bleu Communauté
 Anjou Bleu Communauté
www.anjoubleucommunaute.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan Local
d'Urbanisme
Intercommunal
ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

PLUi

CONSTRUIRE ENSEMBLE
L'AVENIR DE NOTRE
TERRITOIRE

Les règles en matière d'urbanisme du territoire d'Anjou Bleu communauté évoluent, venez vous informer et participer à cette démarche stratégique pour le devenir du territoire

RÉUNION
Publique

- › Présentation du diagnostic territorial
- › Appel à idées

En fonction des évolutions réglementaires, le port du masque et/ou la présentation du passe sanitaire pourront être exigés lors de la tenue de ces réunions

**LUNDI 31
JANVIER
20H**

Salle Beaulieu –
rue de l'Hôtel de Ville
Candé

**MARDI 1
FÉVRIER
20H**

Salle de l'Amitié –
groupe Milon – Segré
(Segré-en-Anjou Bleu)

**MERCREDI 2
FÉVRIER
20H**

MCL de Bel Air – rue du
Val Fleuri - Combrée
(Ombree d'Anjou)

CONTACT

- › Rendez-vous sur www.anjoubleucommunaute.fr
Rubrique "Urbanisme"
- › Anjou Bleu Communauté - Place du port
BP 50 148 - 49501 Segré-en-Anjou-Bleu Cedex

- › Téléphone : 02 41 26 51 27
- › Mail : plui@anjoubleucommunaute.fr

M'informez ?

- Une **page dédiée** sur le site Internet d'Anjou Bleu Communauté
- Des **articles réguliers** dans l'Anjou Bleu Com'
- Des **panneaux d'information** régulièrement complétés au siège d'Anjou Bleu Communauté et dans les mairies.

M'exprimer ?

- Des **registres** de concertation à disposition à Anjou Bleu Communauté et dans les mairies.
- Des **réunions publiques** dans les différents secteurs du territoire, tout au long de l'élaboration du PLUi.
- Sur **rendez-vous** auprès du service Urbanisme.
- Par **courrier** ou par **mail** : plui@anjoubleucommunaute.fr

13 216 emplois
34 709 habitants
2 unités paysagères
647 km²
11 communes


Dès son approbation, le PLUi remplacera les documents d'urbanisme communaux pour garantir une politique d'aménagement cohérente et globale sur le territoire d'Anjou Bleu Communauté.

Il deviendra alors opposable aux autorisations d'urbanisme (Permis de Construire, Déclarations Préalables...) sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

abc
ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

Anjou Bleu Communauté
Place du Port - BP50148
49501 Segré-en-Anjou Bleu Cedex

En savoir plus
anjoubleucommunaute.fr



Scannez-moi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal **PLUi**

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

Ça me concerne!

-  Economie
-  Mobilités
-  Habitat
-  Nature
-  Energie
-  Agriculture

Le PLUi, c'est quoi ?

Stratégique !

Le PLUi traduit le **projet politique d'aménagement et de développement durable** du territoire d'Anjou Bleu Communauté pour les 10 à 15 prochaines années.

Solidaire!

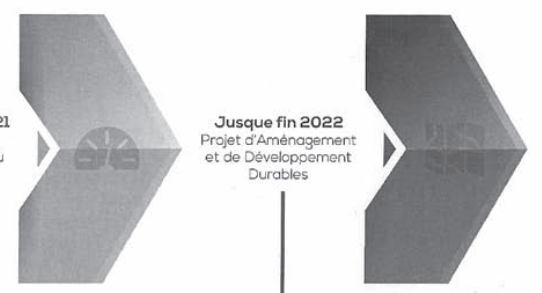
Le PLUi est le document qui **réglemente le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée**. Il remplacera à terme l'ensemble des PLU communaux.

Réglementaire

Le PLUi **garantit la cohérence et la complémentarité** du développement de chaque commune d'Anjou Bleu Communauté pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population (logements, équipements...). Il doit également **accompagner la transition écologique et énergétique** du territoire par des choix d'urbanisme vertueux.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal **PLUi**

Points forts / Points faibles / Enjeux



Jusque fin 2021
Le diagnostic État des lieux du territoire

Jusque fin 2022
Projet d'Aménagement et de Développement Durables

PADD : Document qui traduira les orientations générales d'aménagement, d'équipement et de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers. Celles-ci devront être débattues en conseils municipaux et en conseil communautaire.

Le règlement graphique délimite les zones :

- U : zones urbaines ;
- AU : zones à urbaniser ;
- A : zones agricoles ;
- N : zones naturelles et forestières, en cohérence avec les orientations définies dans le cadre du PADD ;

Ils font également apparaître les espaces boisés classés, les emplacements réservés...


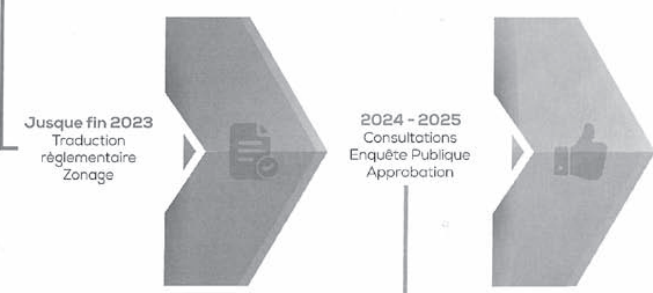


Schéma du règlement graphique



Jusque fin 2023
Traduction réglementaire Zonage

2024 - 2025
Consultations Enquête Publique Approbation

Les conseils municipaux donneront leur avis en amont de la délibération du Conseil Communautaire qui validera le projet (phase «d'arrêt»).

Les Personnes Publiques Associées (État, Conseil Départemental, Conseil Régional, chambre consulaires...) donneront leur avis, ainsi que les citoyens (lors de l'enquête publique).

À l'issue de ces phases de consultation, le Conseil Communautaire approuve le projet. Il devient alors opposable aux autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...).

Qui va élaborer le PLU intercommunal ?

ABC pilote l'élaboration du PLUi, en collaboration étroite avec les 11 communes, dans le respect de leur diversité et de leurs spécificités.

Les maires, les conseils municipaux et les services communaux sont associés à la démarche d'élaboration du PLUi à travers différents temps d'échanges. La démarche de co-construction permettra d'aboutir à un projet partagé respectant les intérêts de chacun en cohérence avec la vision communautaire.



Vous avez dit ZAN ?

Initiée depuis plusieurs années et confirmée par la convention citoyenne pour le climat et la loi Climat & Résilience, la notion de ZAN (Zéro Artificialisation Nette) vise à fixer un cap de forte limitation de l'urbanisation aux sols et à la biodiversité associée. **En 2050, aucune artificialisation nouvelle ne sera possible**, sauf conditions particulières.

dès à présent et réduire l'impact des développements urbains sur les espaces agricoles et naturels. Densifier nos jardins ? Diviser nos parcelles ? Rénover les logements vides ? Changer l'usage des anciens bâtiments agricoles ?...

Aussi, nous devons prendre le virage

Autant de sujets que le PLUi prendra à bras le corps dans les prochains mois, **avec votre participation !**

Informations du SISTO



LA GESTION DE VOS DÉCHETS EST REPRISE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ.

Le SISTO sera dissous le 31 décembre 2021. En effet, la loi NOTRe du 7 août 2015 a réorganisé les compétences en matière de gestion et planification des déchets. Elle prévoyait notamment que la compétence collecte et traitement des déchets soit reprise par les Communautés de Communes. Or, jusqu'à aujourd'hui, le SISTO exerçait cette compétence pour une partie de la Communauté de Communes Anjou Bleu Communauté (anciennement le canton de Segré) et une partie de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou (anciennement le canton du Lion d'Angers).

Ainsi, pour toutes questions relatives à la gestion de vos déchets, ou à un changement de situation (emménagement, déménagement, ...), **vosre nouvel interlocuteur à partir du 1^{er} janvier 2022 est :**



**ANJOU BLEU
COMMUNAUTÉ**

SERVICE GESTION DES DÉCHETS
 Groupe Milon, 4 rue de la Roirie, Segré
 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
 Téléphone : 02 41 92 52 72
 E-mail : dechets@anjoubleucommunaute.fr
 Site internet : www.anjoubleucommunaute.fr

Retrouvez toutes les informations concernant la gestion de vos déchets sur www.anjoubleucommunaute.fr et suivez les actualités sur l'application IntraMuros.



LES COUETTES ET OREILLERS SONT DÉSORMAIS RECYCLÉS

Depuis août 2021, **un contenant dédié aux couettes et oreillers est disponible à la déchèterie de Ste Gemmes d'Andigné.** Vous pouvez y déposer les couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas hors d'usage, quel que soit l'état (abimé, déchiré, ...).



Une fois collectés, ces produits pourront être recyclés (en doudoune ou tatamis par exemple) ou transformés en énergie par Eco-Mobilier. Plus d'informations sur www.eco-mobilier.fr

SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON

Le syndicat du Bassin de l'Oudon en actions

L'eau est un des piliers des enjeux écologiques des prochaines années. Pour notre environnement, la qualité de vie et toutes nos activités, il est urgent d'agir ensemble pour son bon état. Le syndicat du Bassin de l'Oudon intervient pour l'aménagement et la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant (voir carte).



Syndicat du bassin de l'Oudon Collectivités adhérentes et territoire d'intervention au 1er janvier 2021



- Villes principales
- Bassin versant de l'Oudon : territoire d'intervention
- Cours principal de l'Oudon
- Affluents principaux de l'Oudon

Coordination Locale de l'Eau
EPR 2016 - 80 Carrières - Lignes 216/02/07/02
EPR 2016 - 80 Carrières - Lignes 2019/02/01/01
Reproduction d'éléments existants - Septembre 2019
Chemin : 2-BUOUDONNAISLE 03390275_005
VREDEXTONNE_SONNEAUX2019_ACHERENTS_BVD

51 kilomètres de haies plantés en 3 ans

Les haies jouent un rôle primordial pour notre écosystème: réserve de biodiversité animale et végétale, brise-vent, habitat pour les auxiliaires de cultures... Bien entretenues, elles produisent aussi du bois et permettent de stocker du carbone.

Leur rôle est essentiel pour la gestion de l'eau : elles facilitent l'infiltration de l'eau dans le sol, limitent les ruissellements et les transferts de polluants vers les cours d'eau.

Mais, la densité de haies ne cesse de diminuer en France et sur notre territoire. Depuis 2018, la communauté de communes d'Anjou Bleu Communauté a confié au syndicat du Bassin de l'Oudon la coordination du programme de plantations bocagères.

Il y a ainsi eu 14 kilomètres de haies plantés sur Anjou Bleu Communauté en 2018-2019, 17 kilomètres en 2019-2020 et 20 kilomètres en 2020-2021, avec des subventions du département et de la région allant jusqu'à 80% du coût de plantation.

Le syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui met en œuvre des actions déterminées par un contrat territorial voulu par ses 52 élus désignés par les communautés de communes ou d'agglomération.

Près de chez vous, 13 agents agissent au quotidien pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité des eaux, gérer quantitativement l'eau. Des actions d'animations et de concertations sont aussi proposées à différents publics chaque année pour sensibiliser et fédérer les acteurs.

Restauration de la continuité écologique sur la Verzée à Noëllet

La restauration des cours d'eau est une des actions prioritaires du syndicat du Bassin de l'Oudon pour préserver la biodiversité et améliorer la qualité de l'eau. Ainsi sur la Verzée à Noëllet, le seuil de Sorin constituait une marche de 60 à 80 cm de hauteur, infranchissable pour les poissons de l'aval vers l'amont.

Pour restaurer la continuité écologique, une échancrure a été réalisée pour former un nouveau lit. Elle permet à la fois la migration des poissons et le maintien de l'écoulement lorsque le débit d'eau est faible.

La végétation de l'île à proximité du seuil a été rajeunie et éclaircie, ouvrant le milieu à la lumière. Des travaux engagés à proximité ont permis de créer un lieu favorable à la biodiversité et à la reproduction des poissons.

La Verzée retrouve ainsi une continuité sur presque 5 kilomètres entre les lieudits la Motte-Ignorée et la Roche.

La coordination des travaux a été assurée par le Syndicat du Bassin de l'Oudon. Ces interventions ont été rendues possibles grâce à la coopération des riverains (propriétaires et exploitants).

Le coût total de l'opération s'élève à 25 000 euros TTC, financés par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (50%), la Région des Pays de la Loire (30%) et le Syndicat du Bassin de l'Oudon (20%).



L'échancrure réalisée sur la Verzée au lieu dit Sorin à Noëllet (Segré-en-Anjou Bleu)

Retrouvez toutes les actions et les informations du syndicat du Bassin de l'Oudon sur le site : <https://www.bvoudon.fr> et sur la page Facebook : <https://fb.me/bassinoudon>

Contact : Syndicat du bassin de l'Oudon - 4, rue de la Roirie 49500 Segré-en-Anjou Bleu - Tel. 02 41 92 52 84 - contact@bvoudon.fr

En partenariat avec :



LES MOTS D'HUGUETTE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2								■		
3					■					
4						■	■			
5					■				■	
6		■						■		
7	■			■	■					■
8			■							
9								■		
10					■		■			

Horizontalement

- Lieu ouvert 3 fois par semaine à Chazé
- Pieu servant de tuteur. Dans le calendrier.
- Ancien nom de la Thaïlande. Affecté.
- Mesure entre 2 doigts. Pas tendre.
- Crier dans les bois. Prière à Marie.
- Prénom féminin. Divinité de la terre.
- Pronom personnel. Elle fut utile le 3 Octobre à Chazé.
- Fin d'infinitif. Lieu de repas à Chazé.
- Lieu-dit à Chazé. Conjonction de coordination.
- On y suspend la viande. Utile aux golfeurs;

Verticalement

- Nom d'un président d'association sportive à chazé. Notre mère.
- Coupé la tête. Mises en ordre.
- On le porte sur la tête. Tient la jambe.
- Nom d'une conseillère municipale. C'est la solution.
- Article espagnol. Petit fleuve de France.
- Amas. Est posée sur la lune.
- Organisme européen. Couleur.
- Il frétille dans un bocal. Négation souvent doublée.
- Venu de. Perturbée.
- Agrandie. C'est le temps des vacances..

SOLUTIONS 2020

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	O	N	F	I	N	E	S	■	E
2	H	U	E	R	■	A	V	E	N	T
3	A	I	M	A	B	L	E	■	I	■
4	R	E	■	N	U	A	N	C	E	S
5	M	■	O	C	■	I	T	E	■	A
6	E	C	R	O	U	E	■	C	H	U
7	■	R	O	I	S	■	C	I	E	L
8	D	A	N	S	E	S	■	■	U	E
9	A	N	T	E	■	P	A	I	R	S
10	N	E	E	■	P	I	N	O	T	■

Horizontalement

- Nous l'avons été pendant 2 mois.
- Conspuer. Période avant Noël.
- Agréable.
- Note de musique. Différences légères entre les tons.
- Ancien dialecte. Sortie de messe.
- Mis en prison. On préfère ne pas y aller.
- On les tire en Janvier. Au-dessus de nos têtes.
- On les pratique au salon. Union de pays.
- Pilier. Membres d'une assemblée anglaise.
- Enfin arrivée. Nom d'une présidente de Chazé.

Verticalement

- Arbre de nos campagnes. Niveau de ceinture au judo.
- Un des 5 sens. Boîte à idée.
- Rouleau vietnamien. Fleuve du Moyen-Orient.
- Prénom de notre maire.
- Avalé. Hors service.
- Ferme de Chazé. Grande voile triangulaire.
- Narine de cétaqué. Période.
- Forme pronominale. Opposé à cela. Fut changée en génisse par Zeus.
- Rejeté comme faux. Opposition violente.
- Conjonction de coordination. Théâtre de Chazé.



846. - CHAZÉ-sur-ARGOS M. et L. J. - Panorama



13. CHAZÉ sur-ARGOS (M. et L.) - Vue Générale - L. F., phot.
Luit. Bostan au



CHAZÉ-sur-ARGOS. - L'École des Garçons

Chazé-sur-Argos